

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 551 publiée le 19 juillet 2016

A NIORT COMME AILLEURS : PAS DE PAIX SANS JUSTICE

« Justice et Paix s'embrassent » (Ps 84, 11)

Le courrier d'un de nos lecteurs nous fournit cette semaine l'occasion de préciser la philosophie qui est la nôtre en une période que nous savons être trouble mais qui, à bien des égards, nous semble également prometteuse.

Image: 20160719184956_wintzerrameaux.jpg

Bénédictio des rameaux à Poitiers par Mgr Wintzer.

I - LE COURRIER DE NOTRE LECTEUR NIORTAIS

Paix liturgique s'est fait l'écho ces dernières semaines de bonnes nouvelles pour la normalisation de la forme extraordinaire (messe hebdomadaire à Dunkerque, Moulins, ordinations en la cathédrale d'Auxerre). S'il est légitime de s'en réjouir, il ne faudrait pas vous transformer en « Oui-Oui au pays de la Tradition ».

Dans certains diocèses, les fidèles doivent encore se contenter des miettes tombées de la table, quand ce ne sont pas des pierres.

Ainsi, à Niort, nous n'avons qu'une messe mensuelle depuis 2010. 3 des prêtres de la paroisse se succèdent, sans que cela permette de s'approprier une liturgie inconnue pour eux, ni de développer une communauté.

Cette messe réunit une cinquantaine de personnes, quand la Fraternité de la Transfiguration fait chapelle comble à raison de 2 messes par dimanche.

Notre archevêque attend peut-être une régularisation de la Fraternité Saint Pie X et de ses satellites pour se débarrasser du dossier...

II - LES PRÉCISIONS DE PAIX LITURGIQUE

1) À l'origine de l'action de *Paix liturgique*, il y a le refus de dialogue opposé durant des années par l'Église de France aux fidèles désireux de bénéficier de la liturgie traditionnelle. Bien qu'en 2007-2008 nous ayons pris acte du changement radical de situation provoqué par le Motu Proprio de Benoît XVI, en devenant un média qui fournit chaque semaine une information et une réflexion rigoureuses sur la situation liturgique nationale et internationale, certains évêques nous perçoivent encore comme un groupe de dangereux agitateurs.

2) Nous ne renions pas une partie de nos origines, celles d'une communauté locale (diocèse de Nanterre) de fidèles décidés et « remontés », n'hésitant pas à faire entendre leur voix aux pasteurs qui les ignoraient avec mépris. Toutefois, en sortant la liturgie traditionnelle d'une législation d'exception pour en faire un élément ordinaire de la vie paroissiale, le Motu Proprio de Benoît XVI a profondément modifié la donne et, partant, notre action : dès l'instant où il était rappelé explicitement que la messe traditionnelle n'avait JAMAIS été interdite l'heure n'était plus à la contestation mais à l'affirmation, d'où notre campagne de sondages nationaux et internationaux .

3) Pour répondre à notre lecteur, nous n'ignorons ni les difficultés ni les hostilités qui subsistent sur le terrain et les mentionnons d'ailleurs d'ordinaire dans nos commentaires - pour la lettre sur la messe de Moulins, nous rappelions par exemple que, « de Rambouillet à Reims », de nombreux fidèles « continuent à ne bénéficier que de façon incomplète des bienfaits du Motu Proprio Summorum Pontificum » - mais, c'est vrai, nous insistons volontairement sur les bonnes

nouvelles qui illustrent l'effet de croissance du **Motu Proprio**. En cela, il nous semble de faire œuvre chrétienne, en communiquant l'espérance et en soutenant la réconciliation plutôt qu'en alimentant la division. ans pour autant être naïfs et iréniques.

4) Si, pour l'heure, nous n'avons pas d'informations précises sur la situation à Niort, qui dépend du diocèse de Poitiers (lequel regroupe les territoires de la Vienne et les Deux-Sèvres), les chiffres parlent clairement d'eux-mêmes : il y a, sur les deux départements, 9 messes dominicales hebdomadaires offertes en 5 lieux différents par la Fraternité de la Transfiguration, associée à la FSSPX ; et seulement 2 messes dominicales hebdomadaires diocésaines (Poitiers et Massais, dans les environs de Thouars où la FSSPX célèbre en la collégiale !).

5) Il est notoire que Mgr Wintzer, prélat « classique », n'a pas de sensibilité particulière pour la liturgie traditionnelle et n'a pas vraiment intégré les données du **Motu Proprio** : pour lui, l'unité doit se faire autour de la liturgie ordinaire. Nous ne savons donc pas si l'archevêque de Poitiers « joue la montre » et attend la régularisation de la FSSPX pour, ensuite, considérer les besoins des fidèles traditionnels satisfaits. **Nous sommes toutefois prêts à enquêter sur la situation locale, considérant que nos études et sondages laissent penser que dans le diocèse de Poitiers, comme en bien des endroits, la demande de liturgie traditionnelle est loin d'être satisfaite.** En avançant cela, nous entendons être « positifs » et rappeler que la forme extraordinaire est l'une des pistes ouvertes aux Églises locales pour la ré-évangélisation. Telle est notre philosophie.